

# Vœux d'Edouard de Lamaze, Maire de Bois-Hérault pour une Normandie conquérante



Chers Amis,

L'année 2017 sera marquée par les élections présidentielles et législatives. Nous devons choisir ceux qui nous rassemblent, qui incarnent nos valeurs et qui catalysent nos espoirs.

L'avenir des territoires ruraux sera l'une des thématiques incontournables des débats qui précéderont ces élections. A l'heure de la recomposition profonde de notre pays – les fusions des communes succéderont aux fusions des régions – nous devons prouver que la ruralité est porteuse d'espoir.

D'espoir, avant tout, en matière de développement économique et pas seulement agricole. C'est ce développement, et lui seul, qui permettra la création d'emplois pour les jeunes générations, pour peu que nous nous efforcions à maintenir la qualité de nos services publics et l'attractivité de nos territoires. Nous devons agir en ce sens, en démontrant collectivement la vitalité et le dynamisme de nos communes rurales.

D'espoir, également, quant à une gestion rigoureuse et efficiente des deniers publics que commande la réduction croissante du budget des collectivités locales.

Répondre à ces espoirs, tel est le sens de la politique que nous menons au sein de la majorité « la Normandie conquérante » que vous avez élue à la tête de notre région réunifiée. Les grandes lignes de notre action sont conformes à nos engagements de campagne. Ceux-ci se matérialisent, d'abord, par des économies sur les frais de structure : indemnités des élus, réduction du nombre de directeurs à la tête des services de la région, ou encore la suppression du magazine régional, laquelle génère, à elle seule, 12 millions d'économies sur la période couverte par notre mandat.

Notre ambition est tout entière résumée dans l'attractivité des territoires visant à dynamiser notre économie. Défendre la « marque Normandie », tant d'un point de vue agricole que touristique, sera notre première priorité, et nous investirons annuellement 60 millions en faveur de l'agriculture. Nous défendrons ensuite, les entreprises régionales, en priorité dans les filières d'excellence, et leur accorderons une préférence dans le cadre des marchés publics. Améliorer les grands équipements et les transports, des chemins de fer aux aéroports, constitue notre second axe de développement. Mettre l'accent sur la formation, enfin, nous semble essentiel, tant en faveur de l'université que des lycées ou encore des apprentis. Leur seule formation représentera un effort de 137 millions, chaque année, afin de doubler le nombre d'apprentis de la région.

Enfin, un plan de contractualisation, doté de 300 millions d'euros, sera destiné à soutenir les projets des collectivités, et fera la part belle à la ruralité. En la matière, notre ambition vise à défendre et améliorer le cadre de vie des Français. C'est la raison pour laquelle cette enveloppe concernera en premier lieu les territoires ruraux, lesquels ne recevaient jusqu' alors que 70 € par habitant en moyenne contre 300 € pour les territoires urbains. C'est donc une véritable injustice que nous allons réparer au cours de notre mandature.

Cette défense de la ruralité, je la perçois comme un élément crucial du développement de notre territoire. Elle s'exprime parfaitement au travers de la défense de notre paysage, de notre cadre de vie et de notre patrimoine. J'aime à citer l'exemple de notre église, car

il est aisément reproductible à chaque village de notre pays. Certes, nos églises suscitent de nombreuses dépenses, notamment pour les petites communes. Mais elles constituent aussi le cadre de nombreuses manifestations culturelles ou culturelles qui émaillent la vie de nos compatriotes. Enfin, elles contiennent de nombreuses œuvres d'art qui suscitent – ou pourraient susciter – un tourisme durable. Les dépenses qu'elles engendrent, de leur côté, assurent l'emploi d'une partie des personnels municipaux, ou encore celui d'artisans et entrepreneurs locaux, sans oublier les professionnels du patrimoine et du tourisme qui trouvent, grâce à elle, des débouchés locaux de qualité. Enfin, lorsque le tourisme fonctionne, c'est tout le tissu économique local qui en bénéficie, à commencer par les commerces de bouche, hôtels, gîtes, etc. Ainsi, nos initiatives locales trouvent toute leur cohérence dans nos politiques régionales : former aux métiers du bâtiment et employer nos jeunes pour restaurer nos églises ; investir dans nos transports pour qu'aussi, le tourisme rural se développe, attiré par notre patrimoine ; investir dans l'agriculture pour conserver un habitat rural qui assure la vitalité de nos petites communes, de leurs commerces et de leurs services publics.

Ainsi, le patrimoine représente un atout sérieux en faveur du développement économique, et c'est la raison pour laquelle, à l'échelle régionale, je me fais sa voix. Persuadé de trouver en Hervé Morin - qui a visité notre commune le 16 décembre dernier - un homme attentif à la question patrimoniale, je suis certain qu'en la matière, nous pouvons faire encore mieux sans dépenser plus ! Pour 2017, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année en espérant que nos efforts collectifs feront de cette « France en miniature » qu'est Bois-Hérault, un merveilleux exemple de développement pour la Normandie tout entière.

Edouard de LAMAZE  
Maire

Conseiller régional de Normandie



## Calendrier des festivités à Bois-Hérault en 2017

- 22 janvier : vœux du maire
- 04 mars : repas du carnaval (réservation jusqu'au 24 février)
- 8 mai : repas des anciens
- 20 mai : opération « pierres en lumières » avec illuminations du château, du parc, de l'église, de la halle et de la mairie
- 26 mai : fête des voisins
- 11 juin : foire à tout
- 13 juillet : repas et feu d'artifice
- 3 septembre : fête du village et marche pedestre
- 16 et 17 septembre : journées européennes du patrimoine
- 18 novembre : repas du beaujolais nouveau
- 17 décembre : atelier culinaire de Noël pour les enfants

Le Bulletin Mardi 24/01/17



# Vœux d'Edouard de Lamaze, Maire de Bois-Héroult pour une Normandie conquérante



Répondre à ces espoirs, tel est le sens de la politique que nous menons au sein de la majorité « la Normandie conquérante » que vous avez élue à la tête de notre région réunifiée. Les grandes lignes de notre action sont conformes à nos engagements de campagne. Ceux-ci se matérialisent, d'abord, par des économies sur les frais de structure : indemnités des élus, réduction du nombre de directeurs à la tête des services de la région, ou encore la suppression du magazine régional, laquelle génère, à elle seule, 12 millions d'économies sur la période couverte par notre mandat.

Notre ambition est tout entière résumée dans l'attractivité des territoires visant à dynamiser notre économie. Défendre la « marque Normandie », tant d'un point de vue agricole que touristique, sera notre première priorité, et nous investirons annuellement 60 millions en faveur de l'agriculture. Nous défendrons ensuite, les entreprises régionales, en priorité dans les filières d'excellence, et leur accorderons une préférence dans le cadre des marchés publics. Améliorer les grands équipements et les transports, des chemins de fer aux aéroports, constitue notre second axe de développement. Mettre l'accent sur la formation, enfin, nous semble essentiel, tant en faveur de l'université que des lycées ou encore des apprentis. Leur seule formation représentera un effort de 137 millions, chaque année, afin de doubler le nombre d'apprentis de la région.

Enfin, un plan de contractualisation, doté de 300 millions d'euros, sera destiné à soutenir les projets des collectivités, et fera la part belle à la ruralité. En la matière, notre ambition vise à défendre et améliorer le cadre de vie des Français. C'est la raison pour laquelle cette enveloppe concernera en premier lieu les territoires ruraux, lesquels ne recevront jusqu'à alors que 70 € par habitant en moyenne contre 300 € pour les territoires urbains. C'est donc une véritable injustice que nous allons réparer au cours de notre mandat. Cette défense de la ruralité, je la perçois comme un élément crucial du développement de notre territoire. Elle s'exprime parfaitement au travers de la défense de notre paysage, de notre cadre de vie et de notre patrimoine. J'aime à citer l'exemple de notre église, car

il est aisément reprochable à chaque village de notre pays. Certes, nos églises suscitent de nombreuses dépenses, notamment pour les petites communes. Mais elles constituent aussi le cadre de nombreuses manifestations culturelles ou culturelles qui entraînent la vie de nos compatriotes. Enfin, elles contiennent de nombreuses œuvres d'art qui suscitent – ou pourraient susciter – un tourisme durable. Les dépenses qu'elles engendrent, de leur côté, assurent l'emploi d'une partie des personnels municipaux, ou encore celui d'artisans et entrepreneurs locaux, sans oublier les professionnels du patrimoine et du tourisme qui trouvent, grâce à elle, des débouchés locaux de qualité. Enfin, lorsque le tourisme fonctionne, c'est tout le tissu économique local qui en bénéficie, à commencer par les commerces de bouche, hôtels, gîtes, etc. Ainsi, nos initiatives locales trouvent toute leur cohérence dans nos politiques régionales : former aux métiers du bâtiment et employer nos jeunes pour restaurer nos églises ; investir dans nos transports pour qu'aussi, le tourisme rural se développe, attiré par notre patrimoine ; investir dans l'agriculture pour conserver un habitat rural qui assure la vitalité de nos petites communes, de leurs commerces et de leurs services publics.

Ainsi, le patrimoine représente un atout sérieux en faveur du développement économique, et c'est la raison pour laquelle, à l'échelle régionale, je me fais sa voix. Persuadé de trouver en Hervé Morin - qui a visité notre commune le 16 décembre dernier - un homme attentif à la question patrimoniale, je suis certain qu'en la matière, nous pouvons faire encore mieux sans dépenser plus ! Pour 2017, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année en espérant que nos efforts collectifs feront de cette « France en miniature » qu'est Bois-Héroult, un merveilleux exemple de développement pour la Normandie tout entière.

Edouard de LAMAZE  
Maire  
Conseiller régional de Normandie



## Calendrier des festivités à Bois-Héroult en 2017

- 22 janvier : vœux du maire
- 04 mars : repas du carnaval (réservation jusqu'au 24 février)
- 08 mai : repas des anciens
- 20 mai : opération « pierres en lumières » avec illuminations du château, du parc, de l'église, de la halle et de la mairie
- 26 mai : fête des voisins
- 11 juin : foire à tout
- 13 juillet : repas et feu d'artifice
- 3 septembre : fête du village et marche pédestre
- 16 et 17 septembre : journées européennes du patrimoine
- 18 novembre : repas du beaujolais nouveau
- 17 décembre : atelier culinaire de Noël pour les enfants

Le Bulletin Mardi 24/01/17